

DIALOGISME, POLYPHONIE ET INTERTEXTUALITÉ DANS LE DIALOGUE ROMANESQUE

ANCA MĂGUREANU¹

Abstract. The concept of dialogism is used in this paper in the spirit of Bakhtin's work, denoting a constitutive property of the discourse: every discourse results from the confrontation of two subjective horizons. In his analysis of the novelistic discourse, the Russian semiotician introduces the musical metaphor of polyphony, as manifestation of linguistic, semantic and social heterogeneity.

This paper considers two issues: the dialogic nature of the (monophonic as well polyphonic) novelistic discourse, and an investigation of the functions and effects of polyphony in this type of discourse. The analysis is based on a corpus of Gide's texts – novels and *soties*.

Key-words: discourse, novelistic discourse, dialogism vs. monologism, polyphony.

L'objectif de cet article est de s'interroger sur le dialogue romanesque à partir de la perspective ouverte par la théorie bakhtinienne du dialogisme discursif. Il nous est apparu nécessaire de préciser l'acception dans laquelle les notions de dialogisme et de polyphonie sont ici utilisées : le dialogisme sera défini ici comme principe constitutif de tout discours (y compris romanesque) ; dans l'esprit bakhtinien, la polyphonie est identifiée comme une non identité (énonciative, sémantique, linguistique) marquée au niveau du texte. Dans un deuxième temps, nous proposons une réflexion sur les usages et les effets de ce mécanisme discursif sur la construction du monde textuel romanesque. Enfin, nous ferons quelques observations sur la manifestation de la polyphonie dans la parole des personnages, insistant sur les potentialités narratologiques du phénomène.

1. DIALOGUE, DIALOGISME, POLYPHONIE

Depuis la découverte des écrits de Bakhtine et de son cercle, les notions de *dialogisme* et de *polyphonie* ont fait l'objet de nombreuses recherches en sciences du langage et plusieurs types d'approche ont été mis en place à partir d'une compréhension plus ou moins différente de leur sens.

1.1. Dialogisme bakhtinien, dialogisme/polyphonie linguistique

Il existe dans la réflexion de Bakhtine sur le *dialogisme* deux directions, par ailleurs inextricablement liées :

¹ Université de Bucarest, anca.magureanu@yahoo.com.

- (i) le dialogisme *constitutif* du discours en interaction: c'est le principe même de la réalisation de tout acte de parole, acte de production – compréhension² ;
- (ii) le dialogisme *interne*, forme de manifestation dans le plan de l'énoncé de la constitution dialogique du discours.

Si le premier a lieu à la croisée des « horizons subjectifs » (Bakhtine 1975/1982 : 137), le second se dévoile dans le sémantisme de l'objet.

Dans la perspective du dialogisme constitutif, la distinction *dialogal* vs *monologal*³ se réduit à une différence de protocole communicatif (chez Bakhtine « formes compositionnelles »).

1.2. Qu'en est-il de la *polyphonie* ?

Nowakowska (2005), Bres (2005) et Bres et Nowakowska (2006 : 23) nous font observer que *polyphonie* est un terme utilisé par Bakhtine uniquement dans les *Problèmes de la poésie de Dostoïevski*, à propos exclusivement du discours romanesque (il ne sera pas repris dans « Le discours du roman », 1975/1982) : les auteurs en concluent que *dialogisme* et *polyphonie* sont des notions synonymes, différenciées par le champ d'application.

Cette thèse, à notre avis, gagnerait à être nuancée.

Pour Bakhtine, la *polyphonie* romanesque définit une confrontation des voix, auctoriale comme actantielles, placées au même plan, non assujetties à une voix intégratrice⁴ ; en cela se justifie la métaphore musicale qu'il nous propose. Toute écriture romanesque ne relève pas de ce type discursif : on peut donc parler du discours romanesque *dialogique polyphonique* (le roman carnavalesque) et d'un discours romanesque *dialogique monophonique*, ou monodique (reconnu généralement comme définissant le roman « traditionnel »), où la voix auctoriale domine et unifie toutes les autres voix présentes dans l'univers romanesque.

Les linguistes qui, à la suite de Ducrot, ont étudié les manifestations linguistiques de la nature dialogique de l'énoncé, définissent la *polyphonie* comme un fait de langue, indépendant de toute réalisation discursive de l'énoncé. La description est fondée sur l'éclatement du sujet parlant et quels que soient les faits identifiés – syntaxiques ou sémantiques, les points de vue des *énonciateurs* qui se confrontent dans l'espace de l'énoncé sont toujours pris en charge énonciative par le *locuteur*, dont le rôle est de mettre en scène cette diversité.

² Bakhtine (1975/1982 : 134 ; nous traduisons) soutient que : « L'orientation dialogique du discours est, sans doute, un phénomène propre à tout discours ». C'est aussi l'acception du dialogisme chez Francis Jacques (1979, 1983, 1985) ou encore de l'hétérogénéité constitutive chez Authier-Revuz (1982, 1984, 1995). Nous avons nous-mêmes soutenu l'hypothèse de la structure dialogique du discours (Măgureanu 2008).

³ La distinction des deux oppositions : *dialogal* vs *monologal* et *dialogique* vs *monologique* a été proposée par Roulet *et al.* (1985).

⁴ Bakhtine remarque « la stupéfiante indépendance intérieure des héros de Dostoïevski [...] leur indépendance dans la structure même du roman par rapport à l'auteur » (1929/1970 : 18) ; par conséquent, dans le roman « Pas un seul élément de l'œuvre n'est construit du point de vue d'un « tiers » non concerné. » (*idem* : 25). Observons toutefois, avec Todorov (1984 : 16) que « L'égalité du héros et de l'auteur que Bakhtine impute à Dostoïevski [...] est, à vrai dire, impossible dans son principe même ».

Notons que le champ d'action de la polyphonie en langue ne recouvre que partiellement la classe des phénomènes polyphoniques manifestés dans le discours : ainsi, l'intertextualité, ou l'interdiscursivité, est, pour Bakhtine, un type de construction polyphonique comme le plurilinguisme ou la plurivocité. La polyphonie désignerait donc toute forme de manifestation du dialogisme interne.

2. DIALOGISME ET DISCOURS LITTÉRAIRE

Si le dialogisme est un principe générateur du sens, quel que soit le genre de discours, il s'avère que le discours littéraire institue un dispositif énonciatif particulièrement complexe qui justifie la préoccupation de Bakhtine pour la polyphonie du discours romanesque.

Nous avons choisi d'illustrer nos hypothèses sur le dialogisme et/ou la polyphonie romanesque par des exemples de l'œuvre gidienne : en effet, les commentateurs ont reconnu l'existence chez Gide de deux types d'écriture : « classique » et ironique⁵, qui correspondent, selon nous, à l'opposition discours monophonique vs discours polyphonique. Il est évident que ce choix est toutefois restrictif et n'autorise pas les généralisations.

2.1. Le discours dialogique monophonique

Considérons un exemple extrait des *Nourritures terrestres*, d'André Gide :

- (1) Formes diverses de la vie, toutes vous me parûtes belles. (Ce que je te dis là, c'est ce que me disait Ménalque) (NT : 158⁶)

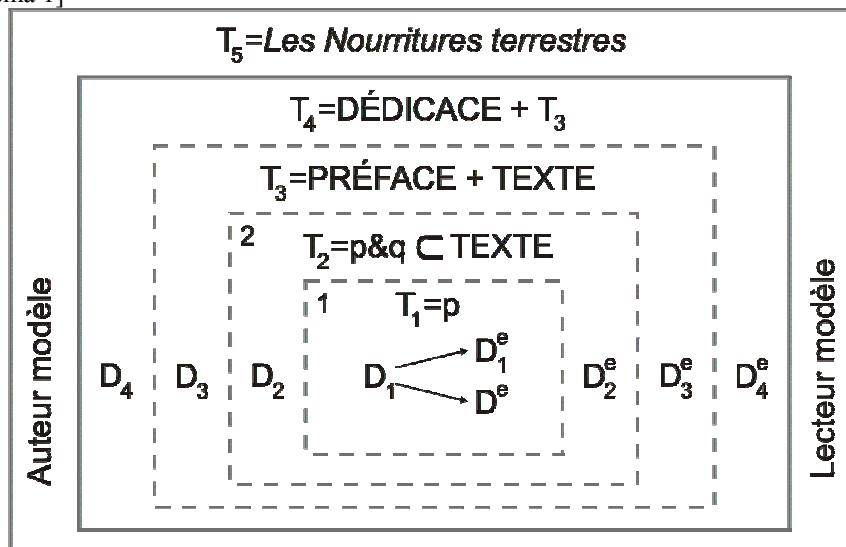
De longues séquences des *Nourritures terrestres* se présentent comme un discours prescriptif à dominance monologique, effectué par un JE-narrateur qui s'adresse à un TU - disciple, Nathanaël. Le JE reprend le fil du discours d'un autre maître, Ménalque, dont il a été le disciple, produisant ainsi diverses formules de discours rapporté (dont relève également l'exemple cité). Le monologue de Ménalque (et du JE) est rarement interrompu par quelques brefs échanges dialogaux, souvent réduits à une réplique isolée, entre Ménalque et quelques disciples dont le rôle se réduit à relancer le monologue du maître (« Raconte-nous ta vie, Ménalque », dit Alcide, - et Ménalque reprit : ... », NT : 184).

Le fragment choisi sous (1), qu'on peut noter, pour simplifier la description, T = p & q, exemplifie la thèse de la complexité du dispositif énonciatif littéraire grâce à une démultiplication des plans interlocutifs, comme nous le montrons dans le schéma 1 :

⁵ De nombreux commentateurs ont soutenu cette thèse ; citons, parmi d'autres, Fillaudeau (1985).

⁶ Les exemples des textes gidiens sont extraits du volume *Romans, récits et soties, Œuvres lyriques*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1966 ; nous avons utilisé les abréviations suivantes : VU : *Le voyage d'Urien* ; NT : *Les Nourritures terrestres* ; Caves : *Les Caves du Vatican* ; Pr : *Le Prométhée mal enchaîné* ; PE : *La Porte étroite* ; SP : *La Symphonie pastorale* ; FM : *Les Faux-monnayeurs* ; EF : *L'École des femmes*, Pal = *Paludes*.

[Schéma 1]



1° niveau : un destinataire D_1 (Ménalque) adresse au moment t_1 le texte T_1 (la proposition p) à un D^e , destinataire inanimé *apparent*, occupant par prosopopée la place d'un destinataire *visé* (D^e_1) (Nathanaël) qui occupe par trope communicationnel⁷ la place d'auditeur témoin et d'agent compréhensif ; la forme verbale *disait* (imparfait à valeur itérative) suggère que ce niveau peut être démultiplié ;

2° niveau : un D_2 , lexicalisé par JE, adresse à un destinataire D^e_2 , lexicalisé par TU et, ailleurs dans le texte, par le nom propre Nathanaël, le texte $T = p \& q$ au moment t_2 ;

À ces deux niveaux textuels, il faudrait ajouter, dans le cas de cet exemple, deux autres niveaux énonciatifs fonctionnant dans l'architecture discursive :

3° niveau : la préface, comme segment paratextuel⁸ : un destinataire D_3 , JE, adresse à un D^e_3 (TU, Nathanaël qui, comme Ménalque, n'a jamais existé, que le JE n'a pas encore rencontré, mais qui est celui qui lira ce livre⁹) le texte T ; à ce niveau, il se produit une dissociation entre le JE textuel (personnage narrateur homodiégétique) et le JE paratextuel de l'exergue, alors que Nathanaël est aussi bien le personnage – Destinataire du JE narrateur que le lecteur auquel le livre est destiné ;

4° niveau : la dédicace, individuant un possible Nathanaël - lecteur en la personne de « mon ami Maurice Quillot ».

Ce qui est toutefois particulier dans cet exemple c'est la modalité de la mise en place de ces niveaux, selon une syntaxe de l'enchâssement :

– Les niveaux 1 et 2, niveaux textuels, disposés par enchâssement, construisent le texte comme un paradigme propositionnel et illocutoire, puisqu'un (quasi) même contenu propositionnel est directement adressé par un locuteur – maître à l'interlocuteur – disciple ;

⁷ Cf. Kerbrat-Orecchioni (1994).

⁸ Nous utilisons ici les concepts proposés par Genette (1987).

⁹ « Ménalque n'a jamais, non plus que toi-même, existé. [...] Nathanaël, que je n'ai pas encore rencontré [...] Nathanaël qui me liras » (NT : 153).

– Les niveaux 3 et 4 (préface et dédicace), niveaux paratextuels, enchâssent les deux premiers niveaux textuels. Remarquons également la parenté entre ces deux niveaux, vu le caractère dédicatoire de la préface (qui institue Nathanaël comme destinataire-lecteur du texte).

– Il reste enfin à postuler un cinquième et dernier niveau dialogique, où un scripteur, ou auteur-modèle selon la terminologie proposée par Eco (1979/1991), construit avec le lecteur-modèle ce texte où s’imbriquent quasi à l’infini, les niveaux énonciatifs. C’est à ce niveau que s’installe le *dialogisme* du discours littéraire – comme de tout autre discours, le dialogisme comme co-énonciation: «Avant d’expliquer aux autres mon livre, j’attends que d’autres me l’expliquent. [...] Un livre est toujours une collaboration », affirme Gide dans la Préface à *Paludes*, annonçant le dialogisme constitutif bakhtinien :

« Le roman de Dostoïevski est produit du dialogue [...] cette interaction ne fournit pas d’appui à l’observateur pour objectiver tout l’événement selon le type courant qui est celui du monologue [...] et fait donc de l’observateur lui-même un participant. » (Bakhtine, 1929/1970 : 25)

À considérer cette configuration énonciative, on constate la présence d’effets de transgression des limites de niveau : le syncrétisme Nathanaël - destinataire du discours du JE (niveau 3) / Nathanaël – lecteur (niveau 4), la présence du JE à tous les niveaux, ainsi que le possible questionnement sur l’appartenance du JE dédicateur au monde de la fiction ou au monde réel¹⁰ créent le jeu : texte – paratexte, fiction – réalité.

Peut-on parler dans ce cas de figure de *polyphonie*, dans le sens bakhtinien ? L’analogie des rôles illocutoires et la quasi-répétition des messages, les voix véhiculant un seul et même point de vue sur l’objet textuel, nous permet de soutenir que l’exemple analysé, malgré la complexité du dispositif énonciatif¹¹, illustre un discours (dialogique) *monophonique*.

2.2. Le discours dialogique polyphonique

Tout autre se présente l’écriture de la sortie gidienne *Le Prométhée mal enchaîné*. Le discours est confié à une multiplicité d’instances énonciatives :

– une instance énonciative à marquage zéro (figure auctoriale) qui distribue la parole aux personnages-locuteurs, et qui opère une double organisation textuelle par numérotage des chapitres et classement selon les genres discursifs (chronique, histoire, discours de conférence, interview, conversation), dont l’effet est le morcellement kaléidoscopique du texte ;

– un JE narrateur – témoin à identité indéfinie (*on vit ceci*), mais qui produit des télescopes temporels (*J’ai su depuis que...*) traversant le seuil monde textuel – monde de l’écriture ;

¹⁰ Genette (1987 : 121) se et nous pose la question : « En tête d’un récit de fiction à la première personne [ce qui est le cas du texte analysé], qu’est-ce qui interdirait au héros-narrateur d’endosser une dédicace ? »

¹¹ Il s’agit, comme nous l’avons remarqué, d’une forme de discours rapporté, phénomène privilégié dans l’étude linguistique de la polyphonie.

– les divers personnages, discourant à partir de places qu'ils s'approprient au gré des situations.

La syntaxe narrative tantôt juxtapose en contrepoint, tantôt enchâsse ces discours, mais à la différence du cas précédent, l'enchâssement syntaxique n'est aucunement justifié par un rapport sémantique quelconque. La rupture discursive et/ou sémantique est d'ailleurs marquée à plusieurs reprises par une formule cliché : « *À ce propos, une anecdote* » (Pr : 305, 335). L'*intertextualité* instaurée par la multiplicité des citations-écho parodiques (à diverses provenances : texte biblique, mythe, tragédie classique) ou par des rappels auto-citants – par exemple la réapparition du couple Tityre – Angèle, déjà présent dans *Paludes* et échangeant des propos similaires :

- (2) a. [...] voulez-vous que tous deux nous partions pour un petit voyage? [...]
 – Mais vous n'y songez pas, Angèle [...] (Pal : 106)
 b. – Si nous partions ? lui dit Angèle.
 – Je ne peux pas, moi [...] (Pr : 337)

produit une multiplication des points de vue et des voix (grâce également à des effets prosodiques) et font de ce texte un exemple prototypique de construction polyphonique du discours que Gide utilise à des fins ironiques : les conventions génériques, les modes littéraires, sont ainsi affichées pour en souligner l'inanité. Il n'est pas rare d'ailleurs que les personnages subvertissent eux-mêmes leur parole, par d'autres formules réitérées dans des œuvres aussi (apparemment) différentes qu'un « traité », une « sotie », un « roman » :

- (3) a. Mettons que je n'ai rien dit. (Pr : 335, 339)
 b. Passons à un autre sujet...Lequel ? – Puisque pas de composition, il ne faudrait ici pas de choix. (NT : 226)
 c. De tout ce que j'écrivais hier, rien n'est vrai. [...] Passons. Tout ce que j'ai dit ci-dessus n'est que pour mettre un peu d'air entre les pages de ce journal. (FM : 1023 ; Edouard qui tient le journal est, comme on le sait, la représentation en abîme de la figure auctoriale).

Ici encore nous devons postuler la fonction intégrante de l'instance auctoriale extra-textuelle qui utilise à des fins diverses la polyphonie comme une technique discursive.

3. POLYPHONIE ET DIALOGUE ROMANESQUE

Les deux types d'écriture discutés ci-dessus illustrent la nature dialogique de toute parole, qu'elle soit monophonique ou polyphonique. Dans ce qui suit, nous nous intéresserons aux diverses configurations polyphoniques - présentes plus particulièrement dans les séquences dialogales (dialogue intratextuel selon Lane-Mercier) -, et aux effets qu'elles peuvent avoir sur le discours romanesque et sur la construction du monde fictionnel qui en résulte.

3.1. Le dialogue intratextuel

C. Kerbrat-Orecchioni (1998:332) considère que le dialogue romanesque se trouve en quelque sorte pris dans une double relation :

- (1) relation avec la conversation orale fictive que le dialogue est censé reproduire sous forme de trace écrite,
- (2) relation syntagmatique avec l'environnement narratif.

Pour ce qui est du premier aspect, les conventions génériques imposent la construction de personnages doués, comme des agents – locuteurs réels, d'un univers de discours (un savoir, un pouvoir et une intentionnalité). Les mécanismes linguistiques – y compris les phénomènes de polyphonie étudiés par la sémantique intégrée de type Ducrot, ainsi que les mécanismes interlocutifs et interactifs à l'œuvre dans le dialogue romanesque sont les mêmes que ceux qui sous-tendent la parole naturelle. Seules les stratégies mimétiques de leur réalisation textuelle¹² ou la finalité de leur utilisation signalent la spécificité de l'écriture romanesque¹³.

Par contre, les effets de l'inscription des séquences dialogales dans le discours romanesque, ainsi que la complexité particulière du dispositif énonciatif que nous avons essayé de décrire ci-dessus sont responsables de la structuration polyphonique – dans le sens bakhtinien de la notion – du discours dans le roman.

En tant que séquence textuelle, le dialogue intratextuel instaure au niveau micro-textuel des relations entre les personnages, alors qu'au niveau macro-textuel des rapports s'établissent entre les séquences narrative, descriptive et dialogale, ainsi qu'entre les instances énonciatives auxquelles ces séquences incombent. Comme le souligne Francis Jacques:

« Le dialogue romanesque s'insère dans un agencement communicationnel complexe où les interactions rapportées entre personnages interfèrent avec les interactions entre le narrateur et les personnages, le narrateur et le narrataire, et même un échange entre l'auteur et le lecteur. » (Jacques, 1996 : 65)

Il s'ensuit un brouillage de niveaux, de statuts et d'attitudes énonciatifs que seule rend possible la fictionalité du discours et du monde romanesque. Car, si on considère en général que :

« En cédant en effet la parole à ses personnages, l'auteur cesse de se représenter dans son récit et rend ce dernier temporairement implicite » (Perrin, 1996 : 226),

il n'est pas rare, du moins dans les textes gidiens, d'assister à des moments où un JE narrateur hétéro ou homodiégétique reprend la parole du personnage par une réplique à forte charge polyphonique : la frontière plan fictionnel – plan de l'écriture se trouve ainsi intentionnellement déstabilisée :

- (4) a. « Il n'a pas l'air heureux, reprenait à part soi Lafcadio [...] L'aiderai-je ! Il n'y parviendra pas tout seul... »

¹² Il s'agit de procédés relevant du « style oralisé » (Durrer 1994 : 39-40) : étendue, modalité de reproduction, suppléance des facteurs para et non verbaux ainsi que des données situationnelles.

¹³ Ces aspects ont été étudiés par Lane-Mercier (1989, 1990), S. Durrer (1994), Kerbrat-Orecchioni (1998), Ionescu-Ruxăndoiu (1998) et ne font pas l'objet de notre analyse.

Si pourtant ! le col enfin admit le bouton. Fleurissoire reprit alors [...] sa cravate... (Caves : 828 ; nous soulignons)

- b. [Prométhée] « [...] – J'en [de l'aigle] ai gardé toutes les plumes. »
C'est avec l'une d'elles que j'écris ce petit livre ; puissiez-vous, rare ami, ne pas le trouver trop mauvais. » (Pr : 341 ; italique de l'auteur)

La mise en scène par un narrateur hétérodiégétique d'un dialogue avec le lecteur au moyen de son irruption dans le texte comme JE narrant produit un télescopage entre niveau auctorial et niveau textuel et fait résonner *polyphoniquement* le discours gidien :

- (5) a. À bien examiner l'évolution du caractère de Vincent dans cette intrigue, j'y distingue divers stades, que je veux indiquer, *pour l'édification du lecteur.* » (FM : 1045 ; nous soulignons)
 b. *Le voyageur*, parvenu au haut de la colline, s'assied et regarde [...] Ainsi, *l'auteur* imprévoyant s'arrête un instant [...] et se demande avec inquiétude où va le mener son récit. *Je* crains qu'en confiant le petit Boris aux Azaïs, *Edouard* [figure d'auteur] ne commette une imprudence. (FM : 1108 ; nous soulignons)

3.2. Dialogue intratextuel et construction de l'univers romanesque

On a souvent attribué aux séquences dialoguées la fonction de caractériser le personnage. Il nous semble que le rôle du dialogue peut être plus subtil, puisqu'il participe à la diégèse, à la construction du personnage ou encore à l'instauration des rapports interdiscursifs.

3.2.1. Le dialogue diégétique

Les situations où les séquences dialogales jouent un rôle dans la diégèse romanesque sont nombreuses, et peuvent apparaître à titre d'événement déclencheur, quelle que soit leur place dans la syntagmatique événementielle. Et ceci grâce à la charge polyphonique de certaines répliques qui apparaissent, vu leur fonction narratologique majeure, sous la forme de « parole isolée » (Lane-Mercier 1989).

Considérons l'exemple suivant extrait de *L'école des femmes* : le personnage-narrateur, Eveline, se remémorant un échange verbal qui avait eu lieu entre son père et Robert, son mari (à l'époque son fiancé), cite une réplique de Robert :

- (6) Cette défiance dont je souffre aujourd'hui [...] Je crois bien qu'elle a commencé de naître certain jour [...] où j'entendis Robert, lorsque mon père s'extasiait sur le système de classement de ses fiches, et lui demandait :
 « Alors c'est vous qui avez trouvé cela ? – répondre, et de quel ton indéfinissable, à la fois supérieur et modeste, profond et dégagé :
 – Oui... en cherchant j'ai trouvé. »
 [En se remémorant la scène, la narratrice commente cette réplique:]

[...] – Oui, oui ; c’est entendu mon ami : tu as trouvé ce classeur rue du Bac ; pourquoi dire : « En cherchant ? »¹⁴ Ou alors il faudrait ajouter : « En cherchant les enveloppes que j’avais commandées... » [...] ces mots dans la bouche de Robert, ne servaient qu’à dissimuler qu’il n’avait rien inventé lui-même. (EF : 1281-1282)

Dans le cas de toute parole dissimulatrice (mensonge, induction en erreur) on peut postuler la dissociation polyphonique entre le dire déceptif et le non dit. Dans le roman, les deux énonciations de la réplique polyphonique sont dissociées temporellement ; il s’installe ainsi un « décalage entre le savoir de jadis (temps de l’histoire) et celui du maintenant (temps de la narration) » (Lane-Mercier 1989: 252) qui devient un procédé de construction polyphonique de l’univers romanesque¹⁵. Gide utilise à plusieurs reprises ce procédé qui prend appui sur la polysémie lexicale (ici, du verbe *chercher*).

Le procédé est également utilisé dans *La Porte étroite*, où la désunion des personnages Jérôme – Alissa se réalise à travers l’évolution de leurs rapports dialogaux. Commentant un texte de Pascal, auteur qu’ils admiraient autrefois, Alissa accuse cette fois-ci l’auteur d’hypocrisie dans la foi. Pourtant, Jérôme constate que :

(7) Elle parlait d’une voix claire et monotone, comme elle eût récité une leçon (PE : 569)

signe évident d’une dissociation polyphonique entre le point de vue mimé et le point de vue « réel » du personnage ; ce qui est d’ailleurs confirmé dans la séquence *Journal* d’Alissa, où celle-ci avoue :

(8) Nous avons parlé de Pascal...Qu’ai-je pu lui dire ? Quels honteux, absurdes propos ! (PE : 590)

3.2.2. *Le dialogue et la construction du personnage : acteur vs. actant*

L’identification du personnage par son univers de discours est un critère de distinction narratologique entre acteur et actant : l’identité ou la consensualité des univers discursifs autorisent la réduction de plusieurs personnages-acteurs à un seul et même actant ; il n’est pas exclu, d’autre part, qu’un personnage-acteur soit la manifestation de plusieurs « consciences » corrélatives à des actants différents.

Dans l’exemple suivant :

(9) Les compagnons revinrent un à un [...] nous sentîmes si bien chacun le désespoir de tous les autres [...]

- J’ai vu, dit Aiguisel, des bouleaux nains en enfilade sur un tumulus ardoisé.
- Moi, dit Eric, dans une plaine de sable, des sauterelles broutant l’herbe amère.
- Et vous, Urien ? dit Axel.
- Un champ semé de pimprenelles.
- Morgain ?

¹⁴ La typographie du texte suggère le caractère polyphonique de la reprise en écho.

¹⁵ Rappelons que *L’école des femmes* fait partie, avec *Robert* et *Geneviève* d’un triptyque construit de façon polyphonique où les mêmes événements sont racontés selon les points de vue divergents des protagonistes.

- Des forêts de pins bleus sur le bord d’une mer.
 - Ydier ?
 - Des carrières abandonnées.
- Et comme cet interrogatoire *n’était plus d’aucun intérêt*, la nuit étant close, nous dormîmes. (VU : 44 ; nous soulignons)

l’identité des points de vue des personnages-énonciateurs sur le référent en fait des acteurs dont la parole se relaye pour réaliser une séquence de *dialogue descriptif*. Le dialogue est dans ce cas la mise en scène d’une seule conscience et d’un seul actant. Il tend ainsi à se « monologiser » (le procédé est constaté par Mukařovsy, *apud* Lane-Mercier 1989 : 159) et à devenir un faux-dialogue ou monologue dialogué.

3.2.3. *Le dialogue interdiscursif*

La répétition intertextuelle ou intratextuelle (quasi) identique des dialogues, avec ou sans changement de protagonistes, sert à souligner l’interchangeabilité de personnages-acteurs. Nous avons cité ci-dessus (2.2) la reprise intertextuelle du dialogue Tityre – Angèle ; pareillement, le texte de *Paludes* ouvre sur un dialogue rapporté par le Je narrateur :

- (10) a. A six heures entra mon grand ami Hubert ; il revenait du manège.
Il dit : « Tiens ! tu travailles ? » (Pal : 91)

et prend fin sur le même dialogue,

- b. A six heures, entra mon grand ami Gaspard.
Il revenait de l’escrime. Il dit :
« Tiens ! tu travailles ? » (Pal : 146)

En deçà de cette farandole d’acteurs, c’est, une fois de plus, un procédé qui suggère le caractère ludique (et gratuit) de l’acte même d’écriture littéraire que nous avons mentionné sous 2.2.

3.2.4. *Le dialogue supplétif*

Dans son analyse de la parole romanesque, Lane-Mercier (1989 : 215) identifie une autre fonction compositionnelle du dialogue, une fonction de suppléance, lorsque « le creux actionnel est tout simplement pris en charge [...] par un remplissage d’ordre discursif. »

Gide utilise ce procédé de façon parodique dans *Le Prométhée mal enchaîné* où les deux personnages, Coclès et Damoclès, dialoguent ou plutôt feignent de dialoguer :

- (11) « Que voulez-vous ? [...] nos points de vue sont opposés.
– Croyez-vous ? [...] Je ne demande qu’à nous entendre.
– Vous dites cela, mais vous n’entendez que vous seul.
– Et vous, vous ne m’écoutez même pas. Dites-le donc, si vous le savez.
– Vous prétendez le savoir mieux que moi.
[...] – Ce n’est pas là ce que je veux dire.
– Mais que voulez-vous dire alors ? Allons, parlez.
– *C’est que je sais ce que vous allez dire !* » (Pr : 319-321 ; nous soulignons)

Le dialogue est impossible ou inutile : rien ne s'y passe, pas même un dialogue, car cet échange viole un principe de toute interaction verbale : l'existence d'un référent discursif. Pour le lecteur, ce référent ne parvient pas à se construire, vu l'absence d'antécédent des anaphoriques (en italique). Pour les protagonistes, l'antécédent pourrait exister dans leur univers de discours, mais le dialogue est inutile, car leurs univers de discours sont identiques, ce qui justifie l'interruption du dialogue. Ce qui était chez Stendhal, dans l'exemple de Lane-Mercier, le remplissage d'un creux narratif (justifié dans le plan diégétique) par un événement verbal, est ici affiché comme procédé compositionnel parodié. La séquence est placée sous le sous-titre (attribuable à l'instance auctoriale) : CHAPITRE POUR FAIRE ATTENDRE LE SUIVANT. Le lecteur est ainsi invité à une lecture polyphonique, caractéristique de l'ironie auctoriale¹⁶ qui, une fois de plus, souligne le jeu des conventions génériques.

4. CONCLUSIONS

À partir du dialogisme constitutif de tout discours, nous avons essayé d'identifier des effets que cette caractéristique est susceptible de produire sur le dialogue romanesque. Il nous est apparu que la complexité du dispositif énonciatif romanesque introduit une hiérarchie de niveaux dialogiques que la fictionalité autorise à imbriquer, dissocier, transgresser et dont l'effet est le renforcement du caractère polyphonique de ce type de discours.

Au niveau textuel, l'analyse des échanges dialogaux entre personnages permet de constater les fonctions du dialogal en rapport avec le narratif et le descriptif, la polyphonie énonciative jouant souvent le rôle de moteur diégétique : d'autre part, l'absence de polyphonie conduit plutôt vers une déconstruction de la cohérence compositionnelle et sémantique. Enfin, dans le cas particulier de l'écriture gidienne, le jeu polyphonique étaye un principe esthétique : le caractère ludique de l'écriture romanesque.

RÉFÉRENCES

- Authier-Revuz, J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, 26, 91–115.
- Authier-Revuz, J., 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, 73, 98–111.
- Authier-Revuz, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Bakhtine, M., 1929/1970, *Les problèmes de la poétique de Dostoïevski*, trad.fr., Lausanne, L'Age d'Homme
- Bakhtine, M., 1975/1982, « Discursul în roman », trad. roum., in : *Probleme de literatură și estetică*, București, Univers, 111–291.
- Bakhtine, M., 1979/1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Bres, J., 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique : dialogisme, polyphonie... », in : J. Bres *et al.* (éds.), 47–62.
- Bres, J. et Nowakowska, A., 2006, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in : L. Perrin (éd), 21–48.

¹⁶ Sur l'ironie auctoriale, cf. Reboul (2008).

- Bres, J. et al. (éds.), 2005, *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Durrer, S., 1994, *Le dialogue romanesque. Style et structure*, Genève, Droz.
- Eco, U., 1979/1991, *Lector in fabula*, trad. roum., București, Univers.
- Fillaudeau, B., 1985, *L'univers ludique d'André Gide. Les soties*, Paris, Librairie José Corti.
- Genette, G., 1987, *Seuils*, Paris, Éditions du Seuil.
- Ionescu Ruxăndoiu, L., 1998, « Dialogue in Fiction : Functions and Strategies », in ; *Dialoganalyse VI*, Teil 2, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 389–394.
- Jacques, F., 1979, *Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Jacques, F., 1983, « La mise en communauté de l'énonciation », *Langages*, 70, 83–97.
- Jacques, F., 1985, *L'espace logique de l'interlocution*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Jacques, F., 1996, « Sur le dispositif énonciatif », *Sémiotiques*, 10, 59–71.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1994, « Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées », *Langue Française*, 101, 57–71.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1998, « Dialogue romanesque et conversations naturelles », in : *Dialoganalyse VI*, Teil 2. Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 331–343.
- Lane-Mercier, G., 1989, *La parole romanesque*, Ottawa/Paris, Les Presses Universitaires d'Ottawa, Klincksieck.
- Lane-Mercier, G., 1990, « Pour une analyse du dialogue romanesque », *Poétique*, 81, 43–62.
- Măgureanu, A., 2008, *La structure dialogique du discours*, București, Editura Universității din București.
- Nowakowska, A., 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine, in : J. Bres et al. (éds.), 19–32.
- Perrin, L., 1996, « Récit implicite et discours rapporté dans le texte littéraire », *Études de Linguistique Appliquée*, 102, 221–235.
- Perrin, L. (éd.), 2006, *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Centre d'Études Linguistique des Textes et des Discours.
- Reboul, A., 2008, « L'ironie auctoriale : une approche gricéenne est-elle possible ? », *Philosophiques*, 35, 1, 13–23.
- Roulet, E. et al., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- Todorov, T., 1984, « Préface », in : Bakhtine (1979/1984), 7–23.